

## INSCRIPTION 2024/2025

Pour participer aux Sorties Culturelles, il faut :

**1** Adhérer à l'une des 2 associations ARC Saint-Rémy ou Chevreuse (25 €/personne). Si vous n'êtes pas déjà adhérent pour une autre activité, régler l'adhésion par chèque à l'ordre de l'ARC choisie et lui adresser directement (adresses ci-dessous).

**2** Compléter ou corriger le bulletin + préciser l'arrêt

**3** Établir un chèque de 5 € à l'ordre de :  
**ARC SORTIES CULTURELLES**

Les frais de 5 € s'entendent par personne ou par couple demeurant à la même adresse ; ils permettent de recevoir les 3 programmes trimestriels à domicile.

(pour une saison, réception des programmes en décembre, en mars et en août).

**4** Remettre l'ensemble (ce bulletin et le chèque de 5 €)

- aux Forums des Associations (stand de l'ARC) à Chevreuse, le samedi **07 septembre 2024** à Saint-Rémy, le dimanche **08 septembre 2024**

ou par courrier



Pour communiquer avec les Sorties Culturelles

Par mail : [arcsortiesculturelles@gmail.com](mailto:arcsortiesculturelles@gmail.com)

Par téléphone : 06 71 11 09 87 (répondeur)

**Par courrier**

**ARC SORTIES CULTURELLES**  
**Mairie de Chevreuse**  
**5, rue de la Division Leclerc**  
**78460 CHEVREUSE**

ARC Chevreuse - Hôtel de Ville - 5, rue de la Div. Leclerc - 78460 CHEVREUSE

ARC St Rémy - Hôtel de Ville - 2, rue Victor Hugo - BP38 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Nom Prénom :

M.  Mme

Adhérent ARC

<i>mobile</i> :	<i>mail</i> :	St-Rémy	Chevreuse
-----------------	---------------	---------	-----------

Nom Prénom :

M.  Mme

Adhérent ARC

<i>mobile</i> :	<i>mail</i> :	St-Rémy	Chevreuse
-----------------	---------------	---------	-----------

Adresse :

domicile :

Liste Rouge

Arrêts : Mairie Chevreuse  ; St Lubin \*  ; Picard  ; Gare St-Rémy  ; Coteau\*  (\*selon demande)

Date :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association concernée (ARC SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE ou ARC CHEVREUSE). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au siège de l'association.